


Aurore

Association
reconnue d'utilité publique

EXCLUSIVEMENT SOLIDAIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013





SOMMAIRE

RAPPORT MORAL

5 FICHE D'IDENTITÉ

DONNÉES CLEFS

IMPLANTATION

GOUVERNANCE

BILAN ET DIALOGUE SOCIAL

ÉLÉMENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

19 ACTIVITÉ 2013

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

BILAN D'ACTIVITÉ DES PÔLES

48 RAPPORTS FINANCIERS



En 2012, dans un contexte d'accroissement de la précarité qui s'observe tous les jours dans la prise en charge de personnes à la rue, dans nos restaurants sociaux ou dans nos différents services, Aurore a poursuivi sa politique de développement notamment grâce à la mise en oeuvre de projets lancés il y a 3 ans. Il en va ainsi du programme résidences sociales et pensions de famille, en partenariat avec des bailleurs sociaux, et de notre implication forte dans les programmes d'urgence de plusieurs départements. Plus de 700 lits ont été ouverts pour l'hiver, dont nous espérons la pérennisation dans le cadre de la fin annoncée de la « gestion au thermomètre » du système de l'hébergement.

L'ouverture du LOGIS - résidence pour personnes cérébrolésées - en partenariat avec l'AFTC (Association des Familles de Traumatisés Crâniens) ou le projet Scamps à Nantes qui consiste à aller vers des personnes logées et malades afin de les maintenir à domicile, contribuent également au développement de l'association.

2012 a également vu se multiplier les innovations et les partenariats, notamment avec Un chez soi d'abord, une expérience nationale coordonnée par Aurore à Paris et qui consiste à offrir un accès direct au logement à des malades psychiques en grande précarité, avec le soutien permanent d'un plateau technique médico social.

2012 a également vu plusieurs associations accueillies par Aurore : Ego, le Berceau, S'Passé 24 et Siloë*; la fusion a permis à ces structures fragiles ou ne dispo-

sant pas d'une assise suffisante, de poursuivre leurs missions en s'adossant à nos pôles sans perdre leurs spécificités.

Le développement de notre association implique le respect des principes d'actions fondamentaux qui la structurent, ce qui exige une gestion rigoureuse, une évaluation des projets et un dialogue social serein. Ainsi, outre le contrôle de gestion et un travail sur les procédures internes, Aurore a souhaité que ses salariés bénéficient des avantages de sa taille. Ceci s'est traduit par la mise en place d'une mutuelle soins-santé, par un soutien aux salariés en difficultés dans l'accès au logement, et par un programme de formation qui concerne chaque année la moitié des salariés.

Enfin, la mise en place d'une mission Responsabilité sociale et environnementale vise à suivre et améliorer les indicateurs sociaux et environnementaux d'Aurore. Le plan d'action sur les discriminations mis en oeuvre par la direction et les représentants du personnel avec les organisations syndicales va dans le même sens.

En 2012, les grands partenariats se poursuivent ; tels ceux menés avec l'Agence nationale des chèque-vacances et le Civam qui permettent l'accès à des séjours de rupture à des personnes accompagnées, et celui avec le fond PAI Partner dont le soutien financier et le mécénat de compétences ont profité aux jardins biologiques d'insertion de la Cité du Pont Blanc à Sevrans.

La participation des usagers à la gouvernance des projets a progressé grâce à des financements européens – pour le projet Grundtvig – et grâce au projet Cent voix !, association créée par Aurore pour permettre le travail sur la reconstruction identitaire de personnes accueillies autour de travaux photographiques et vidéo, menés avec des artistes renommés, puis la diffusion de ces œuvres.

La présence nouvelle de délégués des Conseils de la Vie Sociale d'Aurore au Conseil d'administration permettra une meilleure prise en compte des attentes

*Espoir Goutte d'Or : CSAPA et CAARUD / Le Berceau : foyer de vie pour personnes autistes / S'PASSE24 : espace dynamique d'insertion / Siloë : CHRS et club de prévention.

de personnes accueillies. Quant au bénévolat, comme beaucoup d'associations professionnalisées, Aurore est confrontée à une crise des volontés militantes. Avec la création d'Aurore Bénévoles et Citoyens, l'association entend réactiver l'implication des bénévoles aux côtés des équipes de terrain, mais aussi dans la réflexion et la promotion de projets innovants.

L'année 2013 verra se poursuivre une politique de développement cohérente et concertée en lien avec notre projet dans les domaines de l'hébergement, de l'urgence et de l'habitat, de la prise en charge des addictions, de la maladie psychique et de l'insertion par l'activité économique.

L'environnement socio économique actuel demande des efforts de rigueur et de gestion, sans perdre de vue l'exigence de l'innovation sociale.

Nous sommes convaincus qu'Aurore, acteur de l'économie sociale et solidaire, offre une voie moderne adaptée aux besoins des personnes les plus précaires dans un environnement fragilisé, entre l'économie administrée et le secteur marchand. C'est cette voie médiane que nous continuerons de proposer à nos partenaires et financeurs publics, État et collectivités locales.

Pierre COPPEY,
Président



Eric PLIEZ,
Directeur général




Le centre maternel La Maison Husson a été créé grâce au soutien du Conseil général du Val-de-Marne. Il accueille des jeunes femmes de 16 à 25 ans avec leur(s) enfant(s) et a pour mission première le soutien à la fonction parentale, le travail du lien mère-enfant. 15 chambres individuelles et 3 places d'urgence.



FICHE D'IDENTITÉ

- 5 DONNÉES CLEFS
- 7 IMPLANTATION
- 9 GOUVERNANCE
- 11 BILAN ET DIALOGUE SOCIAL
- 16 ÉLÉMENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

Créée en 1871, l'association héberge, soigne et accompagne chaque année plus de 12 000 personnes en situation de précarité ou d'exclusion vers une insertion sociale et/ou professionnelle. S'appuyant sur son expérience, elle propose, impulse et expérimente des formes innovantes de prises en charge qui intègrent l'évolution des phénomènes de précarisation et d'exclusion. Ainsi, en 2012, a été ouvert le premier foyer pour adultes cérébro-lésés d'Ile-de-France.

Aurore travaille en partenariat avec les associations et les pouvoirs publics. Le dialogue avec les autorités qui financent les actions est permanent, en cohérence avec les besoins recensés sur ses territoires d'intervention.

Aurore est un acteur expérimenté dans la lutte contre l'exclusion qui emploie plus de 900 personnes. À leurs côtés, une centaine de bénévoles agit au quotidien.

DONNÉES CLEFS

EN 2013...

12 526 personnes hébergées et/ou accompagnées

370 545 repas sociaux servis (1 015 par jour)

103 établissements et activités

71 525 017 € total des charges

3 986 personnes accueillies et/ou accompagnées par le pôle Urgence

969 personnes accueillies par le pôle Hébergement

2 904 personnes accueillies par le pôle Habitat

1 983 personnes accueillies et/ou accompagnées
par le pôle Addictions Santé-Précarité

414 personnes accueillies et/ou accompagnées
par le pôle Accueils et Soins Psychiques

167 travailleurs handicapés employés par le pôle ESAT

2 103 personnes accompagnées par le pôle Insertion Professionnelle



IMPLANTATION



PARIS (75)

- **II^E ARRONDISSEMENT**
Résidence sociale Bonne nouvelle
- **V^E ARRONDISSEMENT**
Restaurant social & ESAT Santeuil
- **X^E ARRONDISSEMENT**
Résidence sociale Rosa Park
Itinérances (maraudes sur les x^e et xi^e arrondissements)
Bus Plan Atlas
- **XI^E ARRONDISSEMENT**
CHRS Le Lieu-dit
Résidence accueil Ménilmontant
- **XII^E ARRONDISSEMENT**
Halte Jeunes 16/25
Halte Mazas
Halte Femmes
Halte Sociale
Équipe de rue
Centre de stabilisation Pierre Petit
Auberge Raguinot
Convention Afrique Partenaire Service
Résidence accueil Les Papillons
- **XIII^E ARRONDISSEMENT**
ACT Espace Rivière
Mijaos
PRISM (service d'accompagnement allocataires RSA)
ESAT Espace Aurore
ESAT 10/18
SAVS xiii^e
Restaurant social Chevaleret
Maison Cœur de femmes
Équipe de rue
- **XIV^E ARRONDISSEMENT**
LOGIS
- **XV^E ARRONDISSEMENT**
SAVS xv^e
Résidence Apollinaire
Hôpital de jour Cévennes
Foyer Cévennes
Hôpital de jour Labrador
Foyer Labrador
Centre psychothérapeutique Dutot
ITEP L'Eveil
SESSAD L'Eveil
Résidence sociale Cévennes
Pension de famille et résidence sociale Boucicaud
Pension de famille et résidence

sociale Vaugirard.
CHRS Etoile du matin
CHRS Antenne
Equipe de rue et coordination maraudes secteur ouest de Paris

1 PROJET EN 2013 :
- Pension de famille Duranton
18 places
Partenaire: RIVP xv^e

• **XVII^E ARRONDISSEMENT**
Bus Plan Atlas

• **XVIII^E ARRONDISSEMENT**
SILOË
EGO
Le Carré des biffins
Espace emploi
Chantier d'insertion
Résidence sociale La Chapelle
Résidence sociale Clichy
Résidence accueil Primavera
Relais Cœur de femmes
PLIE Paris nord est

2 PROJETS EN 2013 :
- Pension de famille et résidence sociale Belliard
41 logements
Partenaire: EFIDIS
- Pension de famille et résidence sociale Aubervilliers
59 logements
Partenaire: SLEMP

• **XIX^E ARRONDISSEMENT**
Résidence sociale Ramponneau
PHASE
PANGEA

• **XX^E ARRONDISSEMENT**
CSAPA Ménilmontant
Résidence sociale Villa Faucheur
Pension de famille Julien Lacroix
CHRS Soleillet
SARAH
Café solidaire

ESSONNE (91)

• **PALaiseau**
Pension de famille et résidence Sociale

HAUTS-DE-SEINE (92)

• **BOULOGNE-BILLANCOURT**

Centre de stabilisation L'Olivier
Pension de famille Diaz
CHRS La Colombe

• **SÈVRES**
Pension de famille Les Sables

• **VILLE D'AVRAY**
Résidence sociale Villa Esméralda

• **FONTENAY-AUX-ROSES**
Pension de famille La Cavée

• **CLAMART**
Pension de famille

SEINE-SAINT-DENIS (93)

• **GAGNY**
Lits Halte Soins Santé
Résidence sociale La Montagne
CHRS La Talvère
CSAPA Gagny

• **GOURNAY**
Résidence sociale La Marne

• **MONTREUIL**
Service Solibail, AVDL Dalo, baux glissants et logements temporaires
La Maison bleue
Pension de famille Molière
Résidence accueil Branly
S'PASSE 24
Odyssée: plateaux techniques restauration
Epicierie sociale

1 PROJET EN 2013 :
- Résidence sociale
10 logements

• **LE RAINCY**
Résidence sociale La Fontaine

• **AUBERVILLIERS**
Communauté thérapeutique

• **VILLEMOMBLE**
ACT 93

• **SEVRAN**
Les jardins du Pont blanc

• **LIVRY-GARGAN**
EDI L'Odyssée

Espace emploi

• **DRANCY**
Résidence sociale

VAL-DE-MARNE (94)

• **MAISONS ALFORT**
Résidence accueil du Clos

• **SAINT-MAUR LA VARENNE**
Centre d'hébergement Albert 1er

• **CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE**
Logements relais

• **SUCY-EN-BRIE**
Logements relais

• **LIMEIL-BRÉVANNES/BOISSY**
Logements relais

• **NOGENT-SUR-MARNE**
Résidence sociale jeunes

• **VALENTON**
Maison Husson

VAL-D'OISE (95)

• **ARGENTEUIL**
Résidence sociale Le Chalet

• **BEZONS**
Accueil de jour Emile Zola
CHRS Rives de Seine

• **CERGY-SAINT-CHRISTOPHE**
Appartements thérapeutiques
ACT Bords de l'Oise

• **GARGES-LES-GONESSE**
Appartements jeunes
Hébergement temporaire
ASLL

• **GONESSE**
CHRS Le Phare

AISNE (02)

• **BUCY-LE-LONG**
Centre APTE

DORDOGNE (24)

• **BRANTÔME**
Communauté thérapeutique

• **PÉRIGUEUX**
ACT Maison d'André Le Gorrec

DEUX-SÈVRES (24)

• **REFFANNES**
Le Berceau

LOIRE-ATLANTIQUE (44)

• **NANTES**
ACT L'Entr'act
SCAMPS

À PARTIR DE 2014 :

3 résidences sociales
et 6 pensions de famille en projet

Aurore privilégie le développement de petits établissements à taille humaine. Animés par du personnel qualifié, jouissant d'un haut niveau d'autonomie, ces services s'inscrivent tous dans le cadre de notre projet stratégique: un projet d'établissement régulièrement remis en perspective ainsi qu'un travail étroit et transversal, avec le réseau des établissements Aurore et autres partenaires du territoire. Cette logique d'équipe à taille humaine est fondamentale pour le développement de la dynamique d'engagement qui doit animer

le collectif associatif de chaque établissement. Aurore se développe, notamment par fusions, pour répondre aux nouveaux besoins et/ou pour intégrer en son sein des associations qui partagent ses valeurs et sa vision stratégique et qui recherchent un adossement pour pérenniser leurs activités. Ce développement conforte l'ancrage territorial d'Aurore et doit permettre de conserver, voire de développer, un niveau d'engagement associatif maximal.

NOS ENGAGEMENTS ET ORIENTATIONS

L'Association Aurore promeut une approche globale dans l'accompagnement des personnes les plus exclues. Elle offre un accompagnement sur mesure et inconditionnel aux personnes en désaffiliation sociale et/ ou souffrant de problèmes psychiques et/ou addictifs.

Avec plus de 12 000 personnes accueillies en 2012, 929 salariés et une centaine de bénévoles, Aurore occupe une place importante, principalement en Île-de-France.

Au contact des difficultés et de la grande exclusion, Aurore questionne la société par l'organisation de colloques sur les formes de l'exclusion ou par des propositions de réorganisation du système de l'hébergement faites aux institutions. Parallèlement, Aurore agit en expérimentant, dans les « interstices », des projets innovants, ou en prenant position lors de débats publics sur des sujets sociétaux, en lien avec nos fédérations.

Aurore est en recherche permanente d'innovation pour mieux répondre aux nombreuses formes de l'exclusion en perpétuelle évolution. Cette recherche se conduit avec les personnes accueillies elles-mêmes, avec les équipes de terrain, avec les citoyens associés à nos projets et avec des partenaires universitaires. Elle nous amène à proposer régulièrement des dispositifs nouveaux, transversaux, à nos partenaires et financeurs et à être pionniers sur de nombreux sujets. Elle nous conduit également à revisiter et réorienter régulièrement nos différents projets d'éta-

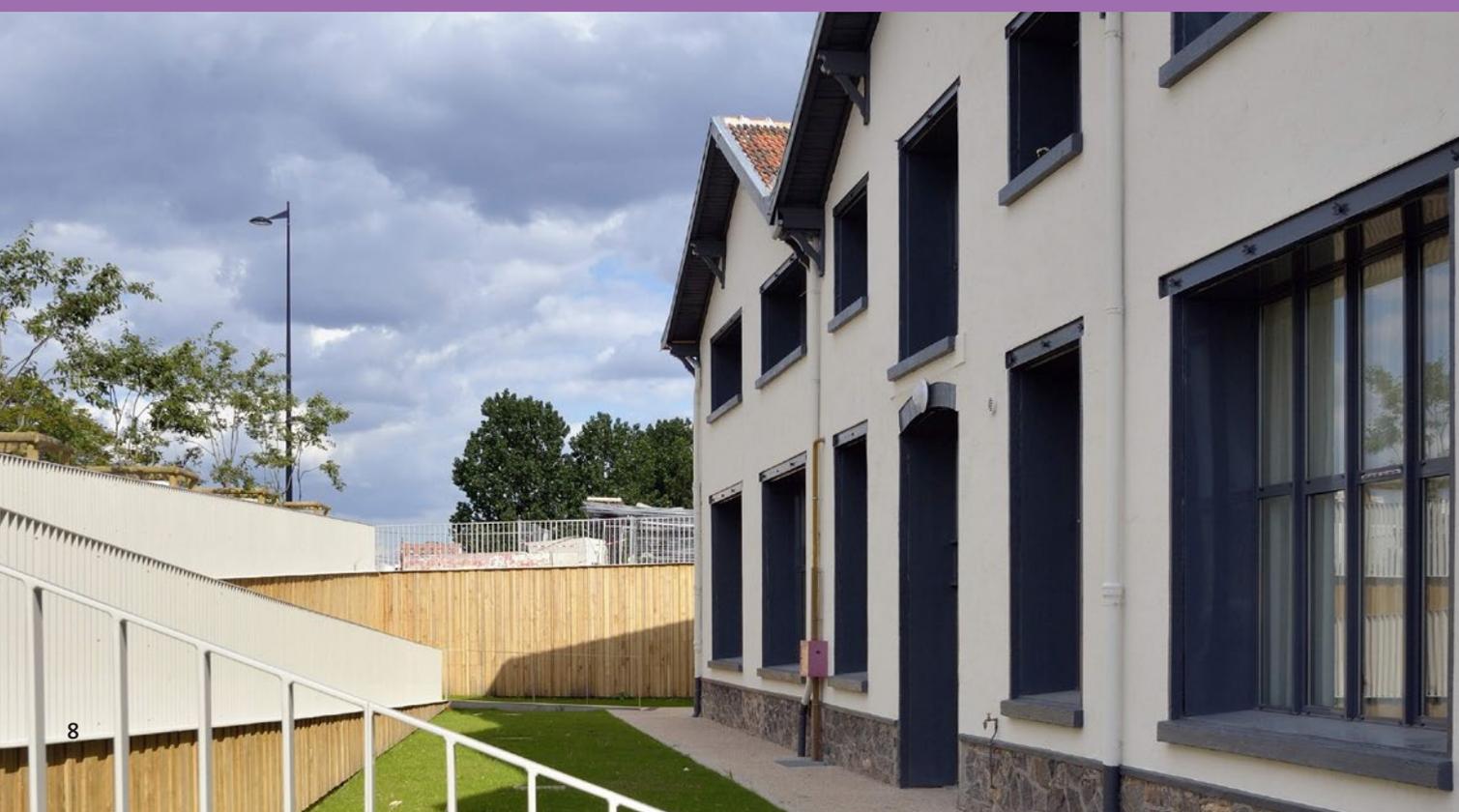
blissement et à accompagner les salariés de l'association dans les mutations de compétences nécessaires à ces évolutions.

Expertise et recherche permanente d'innovation font d'Aurore un acteur du débat public.

Nous portons une parole d'expert en prise directe avec le terrain, pragmatique, dégagée autant que faire se peut des préjugés idéologiques, ancrée dans nos valeurs humanistes, laïques et solidaires.

Notre principal levier consiste à activer nos trois piliers : héberger, soigner et insérer, dans une logique pluridisciplinaire au service des personnes et en lien avec les partenaires territoriaux, sans toutefois fonctionner en filière autocentrée afin de soutenir les personnes accueillies et accompagnées à reconquérir leur autonomie. Aurore développe des métiers aux compétences complémentaires et toutes nécessaires pour répondre au mieux aux défis posés aujourd'hui. Notre volonté est de mettre en synergie nos savoir-faire dans les domaines de l'hébergement, du travail médico-social et de l'insertion dans une logique territoriale et partenariale.

Présente dans 10 départements, Aurore travaille à s'ancrer solidement dans les territoires sur lesquels elle est implantée, en partenariat avec les autres acteurs du territoire - élus, services publics, associations et bénévoles.



GOVERNANCE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31/12/2012

BUREAU :

Pierre Coppey, Président,
Xavier Huillard, 1^{er} Vice-Président,
Maurice Mallet, 2nd Vice-Président,
Pierre Abgrall, Secrétaire Général,
Sylvain Duranton, Trésorier,
François Fassy, Trésorier adjoint.

AUTRES MEMBRES :

Dino Belkacem, Jean Blocquaux, Aline Boroniec,
Robert Bouquin, Gladys Bournique, Sophie Brocas, Pierre-
Michel Chaudru, Ghislaine de Chevigny, Gérard Delacroix,
Françoise Foret, Philippe Goujon, Anne Hidalgo, Hélyette
Lefevre, Sylvaine Leger, Nicole Maestracci, Anne-Marie
Maffre-Sabatier, Catherine Meut, Jacques Toubon.

Le **conseil d'administration** détermine les orientations stratégiques d'Aurore et veille à leur mise en œuvre.

Le **directeur général** en est le représentant permanent dans la gestion quotidienne de l'association. Il pilote l'association, le siège veillant à la coordination dans les domaines des finances, des ressources humaines, de la qualité, du juridique et de la communication. Il est un lieu de ressources et d'appui aux services.

Aurore fonctionne selon un mode décentralisé, laissant aux services une autonomie quotidienne dans leur travail. Les directions de terrain ont ainsi une délégation et des responsabilités larges, ainsi que l'outillage nécessaire à un fonctionnement réactif, toujours au service des personnes accueillies.

Le **comité de direction**, lieu de décision et de pilotage des services qui se réunit chaque mois, est une instance de réflexion stratégique relative notamment aux enjeux se jouant sur les territoires investis par l'association.

En complémentarité des 929 salariés qui composent l'association, Aurore compte aujourd'hui une centaine de **bénévoles actifs**. Ils apportent leurs compétences et œuvrent sur le terrain auprès des personnes en situation d'exclusion, mais aussi auprès des services administratifs. L'association Aurore Bénévoles et Citoyens, créée en 2012 à l'initiative d'Aurore, fédère ces forces vives que nous tenons ici à remercier vivement de leur investissement.

Dans un contexte d'amélioration croissante de la sécurité et de la qualité des prestations fournies, la **cellule Gestion des risques** a pour objet de faire remonter les événements indésirables graves survenus dans les services et susceptibles de porter atteinte au bon déroulement des prises en charge des personnes ou à leur sécurité. La cellule vise également à identifier des risques pouvant affecter la bonne gestion de l'association dans son ensemble, ainsi qu'à proposer des procédures.

Cette instance est composée de :

- Un président (membre du Conseil d'administration),
- La directrice qualité de l'association,
- Les directeurs de pôles et leurs adjoints (secteurs sanitaire, social, médico-social),
- Le pharmacien des centres sanitaires,
- Un représentant du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

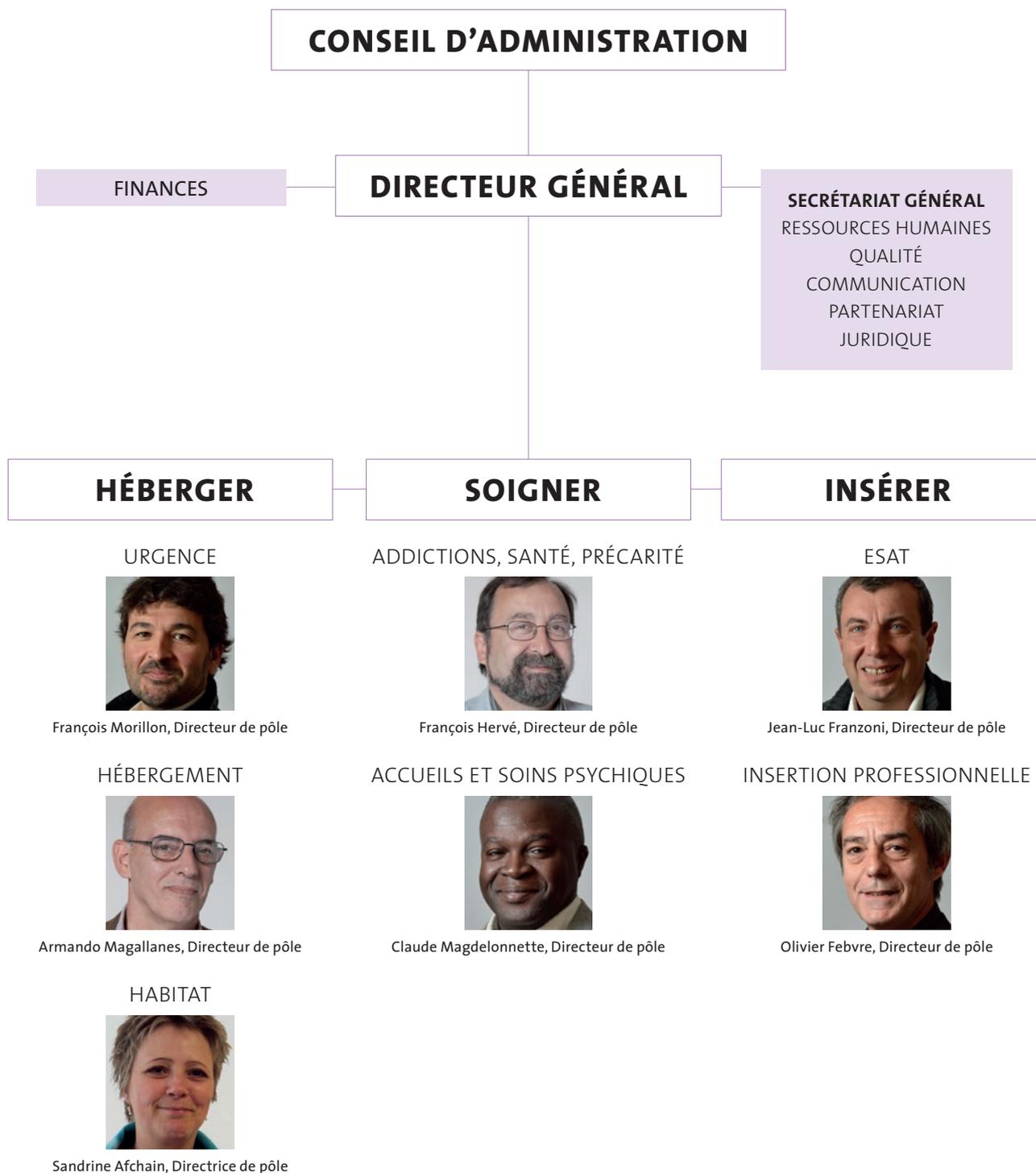
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Jean-Pierre Lagay.

EN 2013...

- 5 bureaux
- 3 conseils d'administration
- 3 assemblées générales
- 11 comités de direction
- 2 séminaires cadres

ORGANIGRAMME AU 31/12/2013



BILAN ET DIALOGUE SOCIAL

NOMBRE DE SALARIÉS AU 31 DÉCEMBRE 2013 : 929

UN ENVIRONNEMENT EN FORTE ÉVOLUTION

Comme par le passé, Aurore a poursuivi son développement en fusionnant avec plusieurs associations (EGO, SILOE, Le Berceau et poursuite de celle de Loginter) et en reprenant l'activité de S'PASSE24.

En 2012, la Convention Collective 51 a été profondément modifiée avec la dénonciation par la Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne (FEHAP) de quinze points majeurs dans un dialogue social tendu au niveau de la branche. Pour autant, le dialogue s'est poursuivi de manière constructive au sein de l'association, dans un environnement cependant perturbé.

VERS UNE PROFESSIONNALISATION DES ÉQUIPES RH

Avec l'arrivée d'une nouvelle Directrice des Ressources Humaines, la filière RH s'est réorganisée. La décentralisation de la gestion de la paie au niveau des Pôles a été finalisée, tout en garantissant la sécurisation des processus administratifs. Les rôles au sein de l'équipe RH ont été redistribués et clarifiés.

La Direction des Ressources Humaines s'est dotée de nouvelles compétences rendues nécessaires avec le développement de l'association (développement RH, RSE, SIRH).

LES RESSOURCES

Cette année encore l'effectif de l'association a augmenté passant de 812 salariés à fin 2011 à 929 à fin 2012 (du fait des fusions et des créations de postes). En effet, 132 salariés ont été embauchés en CDI (109 en 2011) et 314 en CDD et Contrats Aidés (206 en 2011).

L'absentéisme de 4,3% est constant avec une augmentation des jours d'absences pour maladie. Ce taux est plus élevé qu'au niveau national (3,84%) mais en cohérence par rapport à celui du secteur médico-social (6,61%).

Pour 2013, Aurore favorisera le recrutement d'emplois d'avenir et les échanges intergénérationnels : sources essentielles dans la transmission des compétences.

Les autres objectifs sont ceux de l'employabilité des ressources et de la mobilité professionnelle inscrites dans un dispositif maîtrisé et efficace.

LES COMPÉTENCES

Des salariés formés, disposés à rendre le meilleur service aux usagers est un enjeu fort pour l'association. Aussi, 2,3% de la masse salariale sont consacrés à la formation continue. En 2012, les actions collectives ont été dispensées plus largement (365 contre 214 en 2011) parmi lesquelles l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique, la santé et la sécurité au travail (SST), l'informatique, l'alphabétisation. Pour la première fois, un questionnaire de satisfaction à chaud a été mis en place.

Les avancées en matière de GPEC se sont traduites par la mise en place de groupes de travail constitués des délégués syndicaux (DS), des professionnels (30 salariés) et de la DRH. À l'issue de ces 11 réunions, les grands enjeux sur les métiers cibles (infirmier, animateur, éducateur, médecin et ouvrier) ont été identifiés. Les négociations continuent et la signature d'un accord est envisageable d'ici la fin de l'année.

Pour 2013-2014, Aurore a la volonté de permettre l'accès à la formation du plus grand nombre en accentuant les actions collectives et de travailler à l'harmonisation et à la tenue des entretiens professionnels bisannuels.

LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Excepté les métiers de la logistique, les effectifs sont fortement féminisés au sein de l'association (58% de femmes versus 42% d'hommes). Le recrutement de femmes cadres en CDI est porté à 12 soit 67% des recrutements CDI Cadre, répondant ainsi à un engagement pris l'année dernière par la Direction.

Grâce au travail de partage d'informations réalisé par la chargée de Responsabilité Sociale et Environnementale, l'augmentation du taux d'emploi des travailleurs handicapés (TH) a gagné en visibilité, passant de 16 TH à 20 en 2012. Ainsi, seuls 2 établissements concernés ont dû payer une contribution financière.

Le taux d'emploi des juniors (moins de 25 ans) et des seniors (45 ans et plus) sont respectivement de 4,3 % et 45 %. L'âge moyen est de 42,6 ans. La pyramide des âges est ainsi décalée vers les salariés les plus âgés posant la question de la transmission des compétences.

Pour 2013, Aurore ambitionne la signature d'un accord diversité et égalité des chances qui offre à chaque salarié la possibilité de se réaliser dans l'association. De plus, une campagne de sensibilisation sur le handicap au travail sera lancée afin de favoriser le recrutement et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés.

LE DIALOGUE SOCIAL

Dans un climat social favorable, les échanges sont nombreux du fait des projets de fusions et chantiers RH mis en place (GPEC, diversité, RTT...) et constructifs. Un avenant à l'accord sur l'exercice du droit syndical a été signé prévoyant des moyens supplémentaires dans le fonctionnement des institutions.

Les perspectives pour 2013 sont dirigées vers plus de protection et de qualité de vie des salariés avec la mise en place d'une mutuelle et le projet d'étude sur les risques psychosociaux. L'association s'attachera à accompagner le management sur les aspects « compétences des équipes » : formations, entretiens professionnels et GPEC...



LA FORMATION : UN ENJEU CRUCIAL

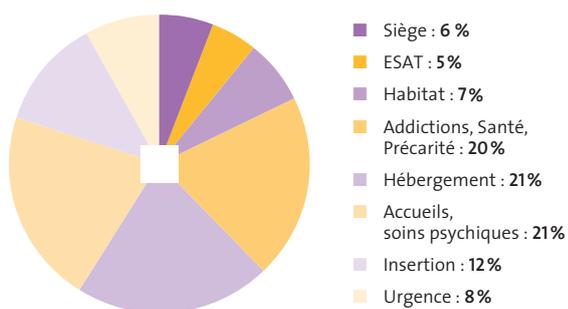
Dans un environnement en mouvement, les métiers et les publics évoluent. Les postures professionnelles aussi. Pour adapter les compétences des salariés, Aurore favorise la formation.

	2011	2012	2013
PAUF	60	55	68
DIF	12	17	21

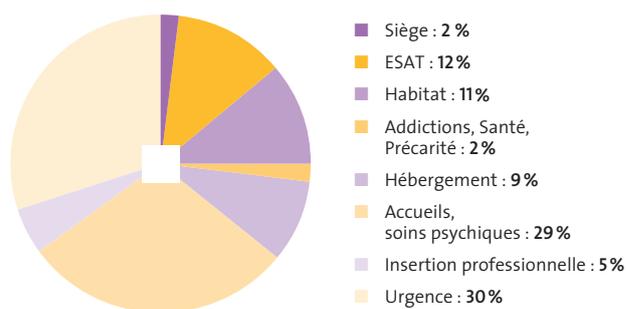
	2011	2012	2013
FORMATIONS INITIALES	-	-	5
FORMATIONS COLLECTIVES	179	187	377
CIF	1	2	4
PROFESSIONNALISATION	2	6	11
VAE	3	6	6
ACTIONS PRIORITAIRES RÉGIONALES	-	3	2
Total	246	276	494

Les chiffres sont exprimés en nombre de personnes.

RÉPARTITION DES FORMATIONS INDIVIDUELLES PAR PÔLE



RÉPARTITION DES FORMATIONS COLLECTIVES PAR PÔLE



ÉVOLUTION DE LA PART DES EMPLOIS À TEMPS PLEIN ET À TEMPS PARTIEL (SALARIÉS EN CDI)



Favoriser le temps plein ou le temps partiel choisi.

Favoriser l'embauche de jeunes salariés en veillant au transfert des savoirs par les seniors.



ACTIVITÉ 2013

20 LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

27 BILAN D'ACTIVITÉ DES PÔLES

Créée en 1871, l'association héberge, soigne et accompagne chaque année plus de 12 000 personnes en situation de précarité ou d'exclusion vers une insertion sociale et/ou professionnelle. S'appuyant sur son expérience, elle propose, impulse et expérimente des formes innovantes de prises en charge qui intègrent l'évolution des phénomènes de précarisation et d'exclusion. Ainsi, en 2012, a été ouvert le premier foyer pour adultes cérébro-lésés d'Ile-de-France.

Aurore travaille en partenariat avec les associations et les pouvoirs publics. Le dialogue avec les autorités qui financent les actions est permanent, en cohérence avec les besoins recensés sur ses territoires d'intervention.

Aurore est un acteur expérimenté dans la lutte contre l'exclusion qui emploie plus de 900 personnes. À leurs côtés, une centaine de bénévoles agit au quotidien.

Page de gauche : Sonia Dancey, bénévole à La Maison Cœur de femmes, offre de son temps aux femmes hébergées.

Son atelier manucure et soin des mains rencontre un grand succès.

Page de droite : le centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques (CAARUD) EGO est un lieu d'accueil qui offre aux bénéficiaires un premier contact avec des travailleurs sociaux, mais aussi un lieu pour se poser, prendre un café, participer aux ateliers thématiques. « *Au centre d'accueil, les gens mettent entre parenthèses, pour quelques heures, la violence de la rue* », commente Léon Gomberoff, directeur adjoint des structures EGO.

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

LOGIS

Il aura fallu 6 ans à ce projet d'hébergement pour adultes cérébro-lésés pour voir le jour. La structure permet aux résidents de vivre de la façon la plus autonome possible, au sein de leur propre domicile, tout en leur garantissant une sécurité *via* la présence permanente de professionnels. Un accompagnement social adapté permet également aux futurs locataires de rompre avec l'isolement auquel ils sont confrontés, grâce notamment à un Groupe d'Entraide Mutuelle.



À voir sur www.aurore.asso.fr: la vidéo Dans l'œil d'Aurore #3 sur l'expérimentation Logis.

SILOË

Le centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) propose des hébergements dans le diffus et le club de prévention effectue un travail de rue en direction de jeunes en difficultés. Un accompagnement aux devoirs est également proposé, avec l'aide de bénévoles.



La fusion avec l'association Siloë a été validée par l'assemblée générale du 24 avril 2012.

PLAN HIVERNAL

Extension des horaires d'ouverture des accueils de jour et ouvertures de places d'hébergement, le plan hivernal constitue, tous les ans, un événement majeur. En effet, à Aurore, plus de 450 places ont été créées à Aurore à Paris, dans les Hauts-de-Seine, en Seine-Saint-Denis et dans le Val d'Oise. Les pôles Hébergement et plus particulièrement Urgence ont été fortement sollicités.



En savoir plus www.aurore.asso.fr/blog: article « Comment fonctionne le plan hivernal ? Une infographie pour mieux comprendre ».

EGO

Le centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques (CAARUD) est un lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement à la réduction des risques dans la consommation de drogues. Le CSAPA permet, quant à lui, un accès aux soins aux personnes en addiction, délivre des traitements de substitution, et propose un accompagnement aux démarches administratives. La fusion avec l'association Espoir Goutte d'Or (EGO) a été validée par l'assemblée générale du 24 avril 2012.



À lire sur www.aurore.asso.fr/blog: le dernier numéro de Alter EGO, le magazine des services EGO. Une revue de prévention des risques et de réduction des dommages liés à l'usage des drogues, réalisé par des bénévoles, des salariés et des usagers de drogues.

S'PASSE24

L'Espace Dynamique d'Insertion accueille des jeunes âgés de 16 à 25 ans habitant en Ile-de-France, ayant quitté le système scolaire et éloignés de l'emploi. S'PASSE24 accompagne le jeune dans ses démarches et lui donne les outils pour lui permettre une insertion sociale et professionnelle.



La reprise de l'activité de S'Passee24 a été validée par l'assemblée générale du 24 avril 2012.

LE BERCEAU

Le foyer de vie est situé dans les Deux-Sèvres. Il accueille 26 personnes en deux sections différentes: l'une pour 16 personnes atteintes de psychose stabilisée, l'autre pour 10 jeunes adultes vivant avec des Troubles Envahissants du Développement. Tous les ans, au printemps, Le Berceau organise son festival Festiv'art (films, expositions, débats...).



HÉBERGER, SOIGNER, INSÉRER

Sept volontaires ont été accueillis cette année en service civique. Autant de missions enrichissantes en termes de rencontre – avec les personnes accueillies, avec les professionnels – mais aussi en terme de prise de responsabilité qui permet souvent au volontaire de confirmer ou non son choix de formation. Le statut particulier de volontaire permet de découvrir le travail social, en tant qu'observateur et participant à certaines activités. En 2013, l'accueil de jeunes en service civique se poursuit.

EVÉNEMENTS

Aurore était présente en janvier au congrès national de la Fnars, ainsi qu'aux Solidays et à de nombreux forums d'arrondissement. Par ailleurs, les Conférences de L'Olivier ont, comme chaque année, rassemblé un public de fidèles, salariés, résidents et partenaires. Au vu du succès rencontré, et grâce à nos partenaires Logement Français et direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL) 92, rendez-vous est donné en 2013 pour de nouvelles conférences.

Deux inaugurations ont eu lieu. Ainsi, la première communauté thérapeutique d'Ile-de-France a été inaugurée à Aubervilliers en mars 2012, en présence de Claude Evin, ancien Ministre de la solidarité et Directeur général de l'Agence Régionale de Santé, de Etienne Apaire, Président à l'époque de la Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie, et de Jacques Salvator, Maire d'Aubervilliers. La communauté héberge et accompagne 35 personnes.

Le service PHASE à Paris a, quant à lui, été inauguré en novembre par Bertrand Munch, Préfet de Paris, notamment.

▣ Lire l'interview de Christian Douaud page 23 pour en savoir plus sur l'originalité de cette structure qui héberge des personnes en addictions.

EXPÉRIMENTATIONS ET BILANS D' ACTIONS

Aurore participe à la recherche expérimentale parisienne Un chez soi d'abord qui propose un logement aux personnes sans abri souffrant de troubles mentaux ou d'addictions. Un programme qui se démarque de toutes les solutions d'hébergement actuelles. Dans la capitale, 100 logements seront proposés pendant 3 ans, sous forme de baux glissants.

▣ En savoir plus sur notre site web www.aurore.asso.fr avec la rubrique Un chez soi d'abord à Paris dans Nos actions.

Aurore est partenaire de la Ville de Paris et de l'État sur les dispositifs d'intermédiation locative **Louez solidaire** et **Solibail**. Captés dans le privé, les logements permettent d'héberger des familles en difficulté accompagnées par l'association durant 18 mois. Plus de 400 logements composent aujourd'hui le parc d'Aurore qui a dû, en conséquence, créer un service de gestion locative.

En 2012, Aurore a créé deux associations: **Cent Voix !** et **Aurore Bénévoles et Citoyens**. L'association **Cent Voix !** a pour but la reconstruction identitaire des personnes en situation d'exclusion et/ou de précarité accueillies par Aurore. Son action est axée autour de la pratique de la photo et de la vidéo, et par la diffusion et la vente des œuvres produites. Les ateliers de **Cent Voix !** se déroulent dans quatre structures: la Maison Cœur de Femmes, les centres Suzanne Képès, L'Olivier et PRISM, et comptent près d'une cinquantaine de participants. 2013 sera l'année des premières expositions de **Cent Voix !**.

▣ Retrouvez à la fin de ce bilan une carte postale offerte par l'association Cent voix !.

Aurore Bénévoles et Citoyens (ABC) a pour objectif d'accompagner le développement d'Aurore et de fédérer ses forces vives (adhérents, bénévoles, partenaires, salariés et personnes accueillies). ABC contribuera à l'impulsion de nouveaux projets et au développement de la reconnaissance d'Aurore dans ses territoires d'implantation. Son action se déclinera en comités locaux, conçus comme des laboratoires d'idées. 2013 marque le début de l'activité d'ABC: l'objectif pour cette première année d'existence est de faciliter la prise de connaissance entre les différents pôles et structures d'Aurore. En ce sens, un état des lieux du bénévolat et du partenariat des structures est en cours dans trois territoires historiques d'implantation d'Aurore: les 15e et 18e arrondissements, et la Seine-Saint-Denis. Des journées découverte seront également organisées en cours d'année.

DES PARTENAIRES À NOS CÔTÉS

Nés de la collaboration entre la FNCIVAM (Fédération Nationale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture en Milieu Rural) et le pôle Urgence d'Aurore, **les projets CIVAM** ont débuté en 2007. Le programme, soutenu par l'Aide aux Projets Vacances de l'Agence Nationale des Chèques Vacances, propose aux personnes en situation de grande exclusion de vivre 10 jours au sein d'une exploitation agricole. Mise au vert, rupture avec le quotidien, besoin d'expérimenter un autre mode de vie, consolidation d'un projet d'insertion professionnelle, tels sont les objectifs que poursuivent depuis 5 ans les équipes du

pôle Urgence et les familles accueillantes, dans le cadre de ce partenariat. En 2012, deux jours de formation pour les paysans ont été organisés par des salariés des pôles Urgence et Addictions santé-précarité.

Les séjours CIVAM sont des catalyseurs, cela permet aux personnes accueillies d'être reliées à des gens, à un passé paysan réel ou imaginaire. L'essentiel est que ça mobilise l'individu et donne aux travailleurs sociaux une accroche sur laquelle travailler.

L'un des partenaires les plus importants depuis plus de 4 ans, avec les projets CIVAM mais pas seulement, est l'**Agence Nationale des Chèques Vacances**. L'ANCV a en effet permis à 336 personnes, dont 75 handicapés, de partir en vacances en 2012. Des vacances qui participent à la reconstruction des personnes. Les projets de groupes ont eux aussi été nombreux, ce sont par exemple 13 bénéficiaires de La Maison Cœur de femmes qui ont pu découvrir la Normandie, et rendre compte de leur voyage à travers une exposition de photos dans leur service. En 2012, ce sont 106 150€ de chèques qui ont été distribués.

Depuis 4 ans, les élèves de l'Ecole Spéciale des Travaux Publics, par l'intermédiaire de l'association **Better Home** qu'ils ont créée, diagnostiquent bénévolement les structures et appartements gérés par Aurore. L'association les remercie de leur investissement.

Le Conseil régional d'Île-de-France et le fonds européen Grundtvig ont permis à l'association de mettre en place le projet **Participation citoyenne**. Ses actions consistent en un atelier informatique, un atelier citoyen qui accueille 17 participants (des structures Prism, ACV, SAS 13, S. Képès), un blog qui rend compte des activités du groupe et valorise leur parole. Par ailleurs, une recherche autour du thème Participation citoyenne est menée par les participants auprès de leurs pairs dans différents services représentatifs d'Aurore. Certaines personnes du groupe participent au Conseil Consultatif des Personnes Accueillies et les élections de deux représentants du groupe ont eu lieu en décembre 2012. Ouvert à des partenaires extérieurs (Advocacy, Mouvement d'Education Populaire, Fnars) et internes (une administratrice d'Aurore, le Directeur de Prism, la chargée de projet, deux élus des personnes accueillies), le comité de pilotage est chargé d'aider le groupe à s'ouvrir et à s'appuyer sur des partenariats extérieurs pour échanger et enrichir ses pratiques.

En termes de culture, des sorties sont proposées avec le partenaire Cultures du Cœur et une partie du groupe participe à l'atelier photos-vidéos de Cent voix ! et aux

événements organisés par Aurore. Enfin, de nombreuses personnes du groupe s'impliquent dans la construction du projet de café solidaire Aurore. Des rencontres transnationales ont été réalisées ou sont prévues : en 2013 à Genève en février, à Paris en juin, à Liège en octobre et à Athènes en 2014.

Le Fonds Social Européen permet également à Aurore de proposer un **dispositif Formation-Action-Emploi** qui consiste en un accompagnement renforcé vers l'emploi et/ou la formation aux personnes hébergées et/ou accompagnées par Aurore (5 structures en 2013), qui ne peuvent accéder directement aux dispositifs de droit commun.

ET LA CULTURE

De nombreux services proposent des activités théâtre, peinture, photographie... Par ailleurs, l'association dispose d'un coordinateur culturel qui a pour but de donner du sens, de créer du lien entre les services, de faciliter une réflexion permanente en matière de culture, de proposer des actions en accord avec les professionnels et les bénéficiaires des différents services.

Ses actions en 2012 :

- Forum des relais culturels 2012 : présentation des actions culturelles à Aurore et débat.
- Visites de préparation : centre Pompidou, Cité de la musique, musée d'Orsay, BNF, Institut du monde arabe, Passeur d'images.
- Rencontres avec les équipes des pôles.
- Sorties avec les personnes accueillies : La Cité de la musique, le Musée d'Orsay, le château de Chantilly, le Louvre (10 visites conférences).
- 8 animations musicales et un après-midi culturel au centre Vaugirard associant la communauté thérapeutique d'Aubervilliers, PRISM, Vaugirard, et des clients du restaurant Santeuil. Au programme : musique, chant, jeux, textes et expressions orales.
- Atelier chanson chaque vendredi après midi avec créations musicales et enregistrements à la résidence Primavera, à l'adresse de tous les services.
- Participation au projet Européen Grundtvig « Rien pour nous sans nous », en partenariat avec Cultures du Cœur.

Le travail de collaboration avec le Logement Français et Cultures du cœur s'est poursuivi afin de déterminer les besoins en pratiques culturelles des bénéficiaires. Un document final a été établi en 2012 et diffusé auprès des services. En terme de partenariat, notons aussi notre présence au sein du réseau Vivre-ensemble, associant les professionnels du champ social et les structures culturelles d'Île-de-France.

En 2013, le référent culturel a pour objectif de favoriser les échanges, interservices et avec le référent, *via* l'intranet.

ENTRETIEN AVEC CHRISTIAN DOUAUD, CADRE COORDINATEUR LA TERRASSE

En 2009, le CASAT (Centre d'Accueil et de Soins Aux Toxicomanes) La Terrasse, intersecteur Addictions et psychiatrie de l'hôpital Maison Blanche, a souhaité lancer un projet d'hébergement destiné à une partie de ses patients touchés par l'hépatite C. Les personnes accueillies à La Terrasse pour des soins sont dépendantes aux psychotropes et souffrent de fragilités psychiques. Leur situation sociale précaire et l'absence de lieu de vie stable rendent le traitement hépatique d'environ une année - qui comporte des effets secondaires difficiles - lourd à supporter. Inauguré en 2012, PHASE propose 10 appartements aux personnes suivies par La Terrasse.

Comment est née votre collaboration avec l'association Aurore sur le projet PHASE ? Et quelles sont ses particularités ?

La collaboration avec l'association Aurore sur le projet PHASE, est issue d'une réflexion autour d'une prise en charge de patients précarisés contaminés par le VHC. Réflexion initialement menée avec une hépatologue de Bichat qui se trouve en difficulté face à la prise en charge et au traitement de ces patients sans domicile ayant des consommations importantes d'alcool et autres substances. Le projet avec Aurore était la création d'un dispositif d'hébergement avec un accompagnement interdisciplinaire qui permette aux résidents VHC de s'inscrire dans le soin de façon pérenne et adaptée. Par ce dispositif, hébergement et équipe interdisciplinaire, le but est de réduire les consommations pour pouvoir mettre en place un traitement.



Quelles sont les missions de chaque partenaire ?

La Terrasse a la responsabilité de l'accompagnement infirmier : coordonner les actions de différents intervenants tel que l'hépatologue, les centres spécialisés... Des entretiens infirmiers réguliers, hebdomadaires voire plus, permettent dans un premier temps : de créer et maintenir le lien qui va favoriser l'accompagnement pour une réduction de la consommation - et toutes les conséquences de l'arrêt des produits - ; d'évaluer l'état somatique et psychique de la personne, de sensibiliser et d'accompagner vers les référents médicaux ; d'évaluer l'autonomie quant à la prise de traitement, substitution et autres. Pour certains, préparer le traitement pour la semaine. Toutes ces actions se font évidemment dans une dynamique institutionnelle, partagée avec l'équipe socio-éducative sur place, dans le but d'améliorer l'accompagnement des patients.

Des actions communes ont été mises en place telles que la participation infirmière à raison d'une fois par semaine, et les préparations et temps de repas qui sont toujours des moments très sensibles pour ces patients en rupture familiale depuis de longues années. D'autres actions communes avec les éducateurs d'Aurore sont organisées : sorties d'une journée autour d'un thème ou séjours sur 2 ou 3 jours. Le but étant pour les patients de rétablir la communication avec l'autre, d'être dans une dynamique collective qui pourra aider la personne à prendre des distances avec les consommations et investir le projet de traitement lié au VHC.

BILAN DES PÔLES



HÉBERGER - URGENCE

Le pôle Urgence agit directement auprès des publics à la rue avec ses équipes de maraudes, ses structures d'aide alimentaire, ses accueils de jour et ses structures d'hébergement d'urgence et de stabilisation. Dans ce cadre, le pôle est en première ligne lors des campagnes hivernales. En effet, même si la fin de la « gestion au thermomètre » est annoncée, les grands froids continueront encore quelques temps de provoquer une mobilisation particulière.

Globalement, la sortie de rue est particulièrement problématique à cause du manque de places d'hébergement. Ajoutons à ce constat l'affluence dramatique de familles et d'enfants dans nos rues parisiennes.

2012 a vu affirmer le principe de continuité et le maintien dans les structures ouvertes 24h/24. Il permet aux personnes qui le souhaitent de garder leur place d'hébergement pour ne plus repartir à la rue le lendemain matin.

Or certains centres d'hébergement d'urgence (dont deux structures d'Aurore) fonctionnent toujours en H12 et transgressent les droits aux personnes. Cela doit évoluer.

LES ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE

Ces trois dernières années ont permis de fonder le pôle Urgence de l'association pour projeter nos actions aujourd'hui et demain, et d'une manière toujours plus solidaire.

Parce que cette aventure est le fruit d'un travail d'équipe, nous remercions également Daniel Vitte en charge de l'accompagnement des équipes (projet des établissements, professionnalisation...) sur cette même période.

Nous souhaitons saluer toutes les équipes qui se sont engagées dans cette nouvelle aventure, et qui permettent aujourd'hui au pôle Urgence d'héberger, accueillir et aller vers les personnes sans-abri, de manière inconditionnelle.

Animation du pôle : le pôle Urgence est organisé autour de ses 30 actions de proximité. Il est animé par une équipe en charge des fonctions support.

Dialogue social : désormais, le comité d'entreprise est central et unique ; les rencontres avec les délégués du personnel se tiennent chaque mois et entretiennent la qualité des échanges et le bon esprit qui y règne.

Dialogue de gestion : le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens est arrivé à son terme en décembre. Le prochain cadre contractuel sera préparé en 2013. L'année s'est comptablement terminée dans le positif. Un plan d'économie a été mis en œuvre pour répondre aux contraintes budgétaires et tarifaires et parvenir à un coût à la place qui corresponde aux budgets alloués.

LE PÔLE EN 2013...

30 actions distinctes

13 M€ de budget

180 salariés au 31/12/2013

Financeurs : Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRIHL), Ville de Paris

3 986 personnes hébergées et/ou accompagnées

Notons que nous avons comptablement terminé l'année dans le positif. 2013 est également la première année de fonctionnement avec une régularité dans la tenue de la comptabilité. Enfin, un premier plan d'économie a été mis en œuvre pour répondre à la maîtrise budgétaire et aux contraintes tarifaires.

Formation :

- Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM) : les pôles Urgence : les pôles Urgence et Addictions santé-précarité ont proposé deux jours de formation à cette fédération qui accueille à la ferme des personnes sans-abri.
- Aide au Choix de Vie : le programme de professionnalisation de 3 années se termine. Pour rappel, la professionnalisation des agents hôteliers vise un double objectif : permettre à chacun de mieux maîtriser les techniques de son métier dans les domaines de la relation aux personnes accueillies et de la sécurité des personnes et des biens, et accompagner la mise en œuvre d'une démarche d'accès à une certification.
- HACCP : premiers secours et suivi, relation avec l'utilisateur.
- FNARS : accès aux droits – participation

Notons que ces formations variées et de qualité sont gratuites et sous utilisées par le pôle.

Démarche qualité : le pôle s'engage dans la démarche qualité et fait le choix d'évaluer toutes ses activités, avec pour priorité celles qui sont tenues à des échéances imposées. Les référentiels ont été validés et adaptés à nos activités.

Partenariat et réseau : CIVAM – Pulsart – SPIP de Paris – Pôles Addictions santé-précarité et Habitat –SNCF – Unicité – RATP, ICF Sablière, Ville de Paris, UT DRIHL de Paris, du Val de Marne et de Seine Saint Denis; Conseil Général du Val de Marne...

Sans oublier une implication toujours plus importante du pôle à la vie du service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) Insertion de Paris (commissions techniques). François Morillon, directeur du pôle, est réélu en 2012 au bureau du groupement de coopération social et médico social SIAO. Il a également été élu secrétaire pour la FNARS IDF.

Développement et portage de projets : le pôle a notamment piloté la création d'un centre maternel intégrant des places d'urgence à Valenton (94).

HÉBERGER

Projets immobiliers : le centre de stabilisation Pierre Petit et le centre d'hébergement d'urgence Raguinot ont été déménagés dans de nouveaux locaux, garantissant ainsi une meilleure offre d'hébergement et d'accompagnement. Les projets de service en sont donc impactés et en cours de révision. Les centres La Maison Cœur de femmes et Albert 1^{er} projettent quant à eux des rénovations pour 2013.

ACCUEILLIR

Les Espaces Solidarité Insertion ont participé à l'élaboration de l'enquête et au renouvellement du cahier des charges de leur convention avec la Ville de Paris qui arrive à son terme en décembre.

Aide alimentaire et Plan Atlas (Jemmapes, Chevaleret, Maillot) : toujours aussi sensible, cette action de régulation sociale sur le territoire parisien fonctionne à plein dans des conditions difficiles, voire très difficiles. Un débat collectif doit être mené et une évaluation portée afin de réfléchir à son devenir. Le partenariat avec la RATP et le centre d'urgence La boulangerie (ADOMA) est excellent.

Mutualisation des services Itinérances et Halte Jeunes : structurellement déficitaire en raison de crédits disparus, la solution de maintenir l'activité d'Itinérances a été retenue mais en la mutualisant avec une structure proche dans son projet. Un projet de déménagement est envisagé pour 2013.

Distribution alimentaire saisonnière à La Villette : comme les saisons estivales passées, le pôle a répondu présent sur la distribution alimentaire et remplacé La Chorba pour Tous et Les Restaurants du cœur (19 671 repas).

Domiciliation et Halte Sociale : activités hautement sensibles, nous devons repenser et augmenter les moyens de ces deux activités si importantes.

ALLER VERS

Le pôle doit repenser l'élaboration du cahier des charges du coordinateur des maraudes.

Repérés sur la partie Est de Paris, nous avons accentué la présence des maraudes d'intervention sociale sur le secteur Ouest afin d'être davantage identifiés sur ces territoires (14, 15, 16, 17, 8^{ème} arrondissements et Bois de Boulogne). Un projet de déménagement est envisagé en 2013 pour cette dernière.

Logistique et déménagement : le pôle a accentué la présence du service logistique et déménagement. Une équipe dédiée a été créée.

LES CHIFFRES DE L'ANNÉE...

62 embauches dont :

13 CDI

49 CDD

HÉBERGER

Capacité totale **375** places

Stabilisation **174**

Urgence **201**

Taux cumulé d'activité : **105 %**

ACCUEILLIR

Nombre de passages : **77 090**

Domiciliation : **3 000** personnes

Aide alimentaire : **139 412** repas

Plan Atlas, personnes acheminées : **173 870**

ALLER VERS

Taux de sortie de rue : **6 %**

Personnes bénéficiant d'un accompagnement social intensif : **428**

6 333 rencontres

L'ACTIVITÉ SAISONNIÈRE

Hivernale

Janvier à juillet : 295 places mobilisées au plus fort de l'hiver sur 7 lieux différents pour le plan hivernal.

32 personnes ont été remises à la rue sans solution à la fin du dispositif.

Octobre à décembre : 271 places ouvertes en H24 sur 4 sites et 520 personnes accueillies (hommes, femmes, couples).

Les événements : visite du Premier Ministre, des Ministres du logement et de la Santé, et du Préfet de région.

Estivale

Juillet à septembre : aide alimentaire, soit 1971 repas.

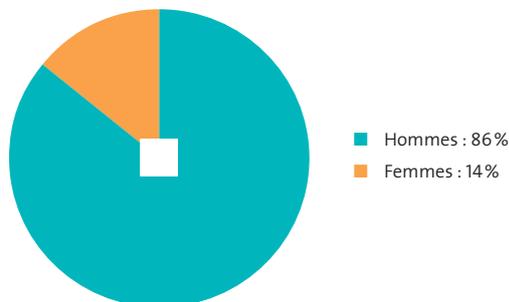
Des sites mobilisés dans le cadre du plan canicule pour des mises à l'abri.

PERSPECTIVES

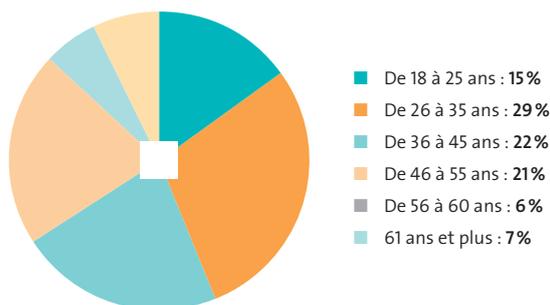
Le pôle doit toujours plus améliorer la qualité de nos prestations et multiplier l'offre d'hébergement, d'accueil et d'intervention sociale à destination des personnes sans-abri, et ceci sans interruption.

- Élaboration du nouveau contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM).
- Développement d'alternatives territoriales.
- Rigueur budgétaire.
- Renforcement de notre action.

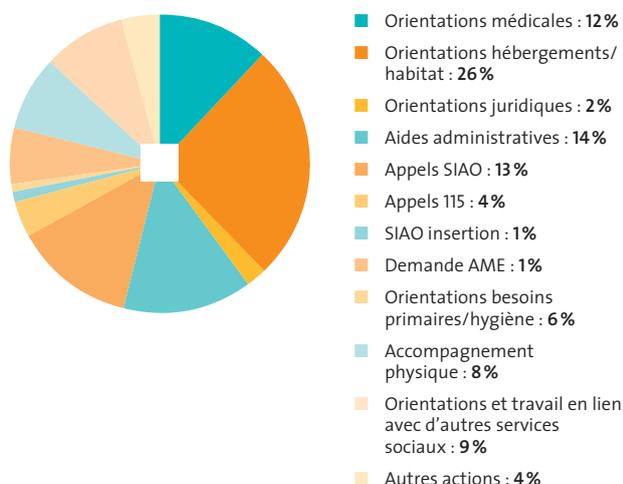
SUIVI DES MARAUDES : RÉPARTITION PAR SEXE



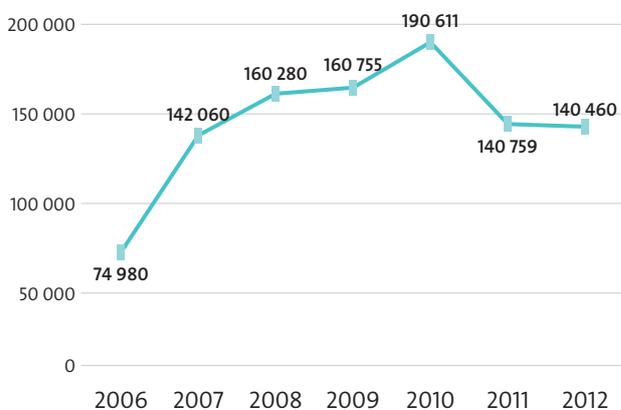
ÂGE DES FEMMES À LA RUE SUIVIES PAR LA HALTE FEMMES



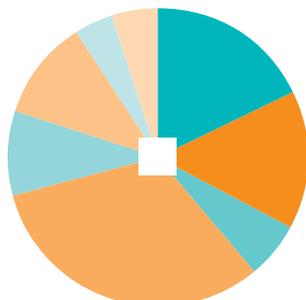
MARAUDES : ACTIONS MENÉES AUPRÈS DES PERSONNES RENCONTRÉES



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE NUITÉES D'HÉBERGEMENT



MARAUDES : LES SORTIES



- Centre de stabilisation et résidence sociale : 18%
- Logement : 15%
- Décès : 6%
- Perte de contact : 32%
- Insertion socio-professionnelle : 9%
- Départ province : 11%
- Retour pays : 4%
- Incarcération longue : 5%



DES BÉNÉVOLES
POUR COMPLÉTER
NOTRE ACTION

Sonia Dancey, bénévole à La Maison Cœur de Femmes et à la Halte Femmes depuis 2009, propose toutes les semaines des manucures et soins des mains. En voisine - son appartement donne sur la petite cour intérieure de la Maison Cœur de femmes - elle a eu envie de mettre à profit son congé maternité en s'engageant bénévolement. Convaincue que chaque personne a un potentiel, Sonia a proposé à ses amies de s'engager avec elle.

« La manucure est un prétexte pour établir un contact privilégié avec les femmes, partager un moment, mais aussi pour mettre en valeur leur beauté et leur féminité et leur apporter un bien-être ».



Le centre de stabilisation Pierre Petit héberge 82 personnes. Il a notamment été visité en 2012 par Le Premier Ministre, Jean-Marc Ayrault, Cécile Duflot, Ministre du Logement et Marie-Arlette Carlotti, Ministre chargée de la Lutte contre l'exclusion, mais aussi le Préfet de région Daniel Canépa et Anne Hidalgo, Première Adjointe au Maire de Paris.



Coups de filets après le meurtre du policier à Vitrolles

ENQUÊTE: Sept personnes ont été arrêtées hier près de Marseille. Les policiers espèrent identifier l'assassin qui a abattu et tué tranquillement un collègue en novembre.

Le meurtre d'un policier à Vitrolles, dans le département de la Haute-Garonne, a déclenché une enquête de grande ampleur. Sept personnes ont été arrêtées hier près de Marseille. Les policiers espèrent identifier l'assassin qui a abattu et tué tranquillement un collègue en novembre.

Le meurtre d'un policier à Vitrolles, dans le département de la Haute-Garonne, a déclenché une enquête de grande ampleur. Sept personnes ont été arrêtées hier près de Marseille. Les policiers espèrent identifier l'assassin qui a abattu et tué tranquillement un collègue en novembre.

Le meurtre d'un policier à Vitrolles, dans le département de la Haute-Garonne, a déclenché une enquête de grande ampleur. Sept personnes ont été arrêtées hier près de Marseille. Les policiers espèrent identifier l'assassin qui a abattu et tué tranquillement un collègue en novembre.

Le meurtre d'un policier à Vitrolles, dans le département de la Haute-Garonne, a déclenché une enquête de grande ampleur. Sept personnes ont été arrêtées hier près de Marseille. Les policiers espèrent identifier l'assassin qui a abattu et tué tranquillement un collègue en novembre.

Le meurtre d'un policier à Vitrolles, dans le département de la Haute-Garonne, a déclenché une enquête de grande ampleur. Sept personnes ont été arrêtées hier près de Marseille. Les policiers espèrent identifier l'assassin qui a abattu et tué tranquillement un collègue en novembre.

Le meurtre d'un policier à Vitrolles, dans le département de la Haute-Garonne, a déclenché une enquête de grande ampleur. Sept personnes ont été arrêtées hier près de Marseille. Les policiers espèrent identifier l'assassin qui a abattu et tué tranquillement un collègue en novembre.

Le meurtre d'un policier à Vitrolles, dans le département de la Haute-Garonne, a déclenché une enquête de grande ampleur. Sept personnes ont été arrêtées hier près de Marseille. Les policiers espèrent identifier l'assassin qui a abattu et tué tranquillement un collègue en novembre.

Le meurtre d'un policier à Vitrolles, dans le département de la Haute-Garonne, a déclenché une enquête de grande ampleur. Sept personnes ont été arrêtées hier près de Marseille. Les policiers espèrent identifier l'assassin qui a abattu et tué tranquillement un collègue en novembre.

Le meurtre d'un policier à Vitrolles, dans le département de la Haute-Garonne, a déclenché une enquête de grande ampleur. Sept personnes ont été arrêtées hier près de Marseille. Les policiers espèrent identifier l'assassin qui a abattu et tué tranquillement un collègue en novembre.

Le meurtre d'un policier à Vitrolles, dans le département de la Haute-Garonne, a déclenché une enquête de grande ampleur. Sept personnes ont été arrêtées hier près de Marseille. Les policiers espèrent identifier l'assassin qui a abattu et tué tranquillement un collègue en novembre.

Le meurtre d'un policier à Vitrolles, dans le département de la Haute-Garonne, a déclenché une enquête de grande ampleur. Sept personnes ont été arrêtées hier près de Marseille. Les policiers espèrent identifier l'assassin qui a abattu et tué tranquillement un collègue en novembre.

Les éléments troublants contre le tueur présumé de l'Essonne

Un vidéo de discorde blessé par balles

HONDA CIVIC
The Power of Dreams
A PARTIR DE 16 900 €

Un personnage « agressif » et « dérangeant »

Mobilisation pour le Français devenu au Cameroun

RAPPORTS FINANCIERS

58 RAPPORT DU TRÉSORIER

62 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Page de gauche : Avec l'aide de bénévoles, Siloë met en œuvre un accompagnement à la scolarité. Objectifs : aider à l'acquisition d'une méthode de travail, à l'élargissement des centres d'intérêt, mettre en valeur les acquis et accompagner les parents dans le suivi de la scolarité des enfants.

Ci-dessous : Des séminaires rassemblant les cadres de l'association sont organisés plusieurs fois dans l'année, autour de thématiques particulières telles que l'expression et la valorisation de la parole des personnes accueillies.



RAPPORT DU TRÉSORIER

Le résultat comptable 2012 s'élève à 5 715 €. Il est le reflet consolidé de résultats très disparates selon les dispositifs avec des résultats nettement excédentaires pour les activités ESAT, Soins Psychiques et Addictions et des résultats déficitaires sur l'Habitat et l'Insertion, notamment du fait de financements insuffisants et de retard dans les ouvertures.

Le total des charges s'élève à 71 525 K€, contre 61 906 K€ en 2011, soit une augmentation de 15 %. Cette augmentation est due à hauteur de 4 956 K€ à l'impact des reprises des associations

EGO (Csapa et Caarud), Siloë (CHRS et club de prévention) et le Berceau (foyer pour autistes), et de l'Espace de Socialisation Spass 24. En dehors des reprises l'activité de l'association évolue donc de 7,5%.

Les effectifs ont augmenté de 15 % sur l'exercice pour atteindre 819 ETP fin 2012, contre 710 fin 2011.

Le bilan de l'association s'est accru de 5 276 K€ à 43 618 K€, principalement du fait des reprises et du transfert à la SCI de l'immeuble de Siloë (rue Victor Massé).

1 - LE BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2013

Le total du bilan s'élève donc à fin 2012 à 43,6 M€ et l'analyse des principaux postes est la suivante :

À l'actif,

- La variation nette des immobilisations (+3,2 M€) provient essentiellement des investissements réalisés dans l'exercice (notamment immobiliers : Aubervilliers, humanisation de la Talvère, acquisition de Montreuil et rénovation de Valenton), des reprises, et de l'augmentation des parts de la SCI suite à apport de l'immeuble de la rue Victor Massé.
- Les créances sont stables à 5,7 M€.
- La trésorerie a été globalement positive tout au long de l'année, du fait de versements plus réguliers des financements. Ainsi au 31 décembre 2012, elle s'élève à 9,7 M€, en augmentation de 2,1 M€ par rapport à fin 2011. Elle représente environ 49 jours de trésorerie.

Au passif,

- Les fonds associatifs augmentent globalement de 1,4 M€, dont notamment 0,6 M€ liés aux reprises et 0,8 M€ aux subventions d'investissement.
- Les provisions pour risques et charges augmentent en 2012 de 0,3 M€ et portent notamment sur des provisions pour départs en retraite, litiges salariés et travaux.
- Les fonds dédiés correspondent à des subventions attribuées mais non utilisées dans l'exercice et qui sont

reportées sur les exercices suivants. Ils augmentent de 0,2 M€ en 2012 dont notamment 0,1 M€ liés aux reprises et 0,1 M€ sur le pôle Addictions santé-précarité.

- Les dettes financières liées aux emprunts augmentent de 1,1 M€ et concernent les emprunts du Berceau et la fin du déblocage du prêt d'Aubervilliers. Les remboursements d'emprunts ont été réalisés en 2012 à hauteur de 0,3 M€.
- Les dettes à court terme s'élèvent à 10 M€ et augmentent de 1 M€ par rapport au 31 décembre 2011, principalement au niveau des dettes sociales et fiscales.
- Enfin les produits constatés d'avance pour un montant de 3 M€ sont en nette augmentation, du fait notamment des avances reçues au titre des actions hivernales et de l'action Pangéa.

2 - LE COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ 2012

En 2012, le total des charges d'exploitation s'est élevé à 70,3 M€ contre 60,6 M€ en 2011, soit une augmentation de 16%. En parallèle, le total des produits d'exploitation s'est établi à 69,8 M€ en 2012 contre 61 M€ en 2011, soit une évolution légèrement plus faible de 15%.

Le résultat d'exploitation ressort donc déficitaire de 0,46 M€.

Après prise en compte du résultat financier (-0,26 M€), du résultat exceptionnel (0,85 M€), de la variation des fonds dédiés (-0,12 M€) et de l'impôt société payé au titre

Bilan synthétique 2013

ACTIF	2012	2013
Actif immobilisé		
Immobilisations incorporelles	147 952	172 133
Immobilisations corporelles	15 960 621	18 207 887
Immobilisations financières	8 650 834	9 614 935
TOTAL I	24 759 407	27 994 954
Actif circulant		
Stocks	34 750	26 854
Créances	5 682 460	5 670 561
Disponibilités	7 512 631	9 669 997
Charges constatées d'avance	353 055	255 656
TOTAL II	13 582 896	15 623 068
TOTAL BILAN ACTIF	38 342 303	43 618 022

PASSIF	2012	2013
Fonds associatifs		
Fonds propres	5 434 527	5 154 820
Résultat de l'exercice	-573 595	5 715
Autres fonds associatifs	979 949	1 650 419
Subventions d'investissements	1 967 686	2 432 611
Provisions réglementées	8 681 939	8 747 135
TOTAL I	16 550 506	17 990 701
Provisions pour risques et charges	1 395 171	1 679 626
TOTAL II	1 395 171	1 679 626
Fonds dédiés	1 519 573	1 743 570
TOTAL III	1 519 573	1 743 570
Dettes		
Emprunts et dettes financières	8 366 233	9 667 008
Fournisseurs	2 865 391	2 869 073
Dettes fiscales et sociales	5 596 751	6 406 735
Autres dettes	350 858	310 664
Produits constatés d'avance	1 697 821	2 950 645
TOTAL IV	18 877 053	22 204 125
TOTAL BILAN PASSIF	38 342 303	43 618 022

des revenus de placement, le résultat de l'exercice est donc un excédent de 5 715 €.

Les comptes consolidés d'Aurore sont donc globalement en léger excédent, mais si certains pôles présentent un équilibre financier satisfaisant, d'autres enregistrent de réelles difficultés. Le plan d'action mené en 2012 va poursuivre ses effets en 2013. En parallèle, des actions sont menées de manière plus ciblée selon les besoins, pôle par pôle.

3 - EXAMEN DÉTAILLÉ DES RÉSULTATS PAR PÔLES

L'association AUREORE regroupe plus d'une centaine d'établissements et services, représentant autant d'entités comptables, qui sont organisés en 7 pôles opérationnels auxquels s'ajoute le siège de l'association.

Sont détaillés et analysés succinctement ci après les résultats de chaque pôle (résultat comptable et économique, c'est-à-dire après prise en compte des éventuelles reprises de résultats antérieurs), ce qui permet d'apprécier leur impact sur le résultat global de l'association.

Le Pôle Urgence (14 services + actions hivernales non pérennes), enregistre un déficit comptable de 68 K€ et économique de 47 K€, ce qui représente 0,36 % du total des charges. Ce déficit porte principalement sur Itinérance et Albert 1^{er}.

Le Pôle Hébergement (18 services + actions hivernales non pérennes), enregistre un déficit comptable de 4 K€ et un excédent économique de 39 K€ ce qui représente 0,35 % du total des charges. Ce pôle enregistre une nette amélioration de ses résultats par rapport à 2011, mais il reste néanmoins des efforts à poursuivre sur les CHRS dans le cadre de la prochaine mise en place des coûts à la place et notamment la sortie du CPOM pour les CHRS de Paris.

Le Pôle Habitat (27 services) enregistre un déficit de 279 K€ ce qui représente 2,64 % du total des charges. Ce déficit porte principalement sur les dispositifs d'Accompagnement Social lié au logement (ASLL), les résidences sociales et pensions de famille de Paris, notamment suite au report d'une partie des ouvertures prévues en 2012. À noter par ailleurs la nette amélioration des résultats de l'IML, du fait d'une maîtrise de la vacance, de la fin de la montée en charge et d'un rebasage du financement de Solibail.

Compte de résultat synthétique 2012

	2012	2013
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes	7 773 848	9 326 903
Dotations globale	28 930 949	33 927 439
Subventions d'exploitation	23 626 650	25 566 167
Autres produits	275 431	309 921
Reprises sur provisions	240 168	475 589
Transferts de charges	117 729	235 776
TOTAL I	60 964 776	69 841 795
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats	5 550 683	6 560 653
Services extérieurs	12 753 690	15 043 277
Autres services extérieurs	3 861 057	4 160 318
Impôts et taxes	2 800 239	3 162 618
Charges de personnel	33 799 290	38 759 167
Charges de gestion courante	45 808	166 737
Dotations aux amortissements et provisions	1 830 464	2 446 368
TOTAL II	60 641 230	70 299 137
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	323 546	-457 342
Résultat financier	-192 856	-263 912
Résultat exceptionnel	-325 935	852 031
Variation des fonds dédiés	-318 350	-117 956
Impôts sur les bénéfices		-7 107
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-513 595	5 715
TOTAL DES CHARGES	61 906 440	71 525 017
TOTAL DES PRODUITS	61 392 845	71 530 732

Le Pôle Addictions Santé Précarité (17 services) enregistre un excédent comptable de 832 K€ et économique de 985 K€, et un résultat hors cession immobilière (Siloé) de 229 K€, ce qui représente 1,6% des charges de l'exercice. Ce pôle s'est sensiblement développé en 2012, du fait notamment des reprises d'Ego et Siloé. Malgré ce résultat positif, certains services sont nettement déficitaires, notamment la CT Aubervilliers et le CHRS Siloé, ce qui doit inciter à la vigilance dans la gestion quotidienne.

Le Pôle Accueils et Soins Psychiques (11 services) enregistre un excédent comptable de 113 K€ et économique de 101 K€, ce qui représente 0,89% du total des charges. Les déficits concernent la gestion des appartements, notamment du fait du litige en cours avec ASPER, et Le LOGIS du fait de l'ouverture en fin d'année (mise en place progressive), sur les autres dispositifs, la bonne maîtrise des

budgets a permis de réaliser des résultats en léger excédent. À noter que Le Berceau, repris en 2012, a intégré ce pôle.

Le Pôle Insertion (12 services) enregistre un déficit comptable de 588 K€ et économique de 604 K€, et un résultat hors exceptionnel déficitaire de 349 K€ ce qui représente 6,9% des charges. Ce secteur reste difficile en termes d'équilibre financier. De plus, l'exercice 2012 enregistre un certain nombre d'éléments exceptionnels qui pèsent de manière significative sur les comptes (départs qui impactent significativement sur les frais communs, remise en cause sur certains dossiers FSE des conditions d'éligibilité du public, et ce, sur les conventions des exercices antérieurs, et réorganisation du service maintenance en vue de son transfert au pôle habitat en janvier 2013).

En parallèle le développement (augmentation des suivis sur Prism, reprise de Spass 24 et ouverture de nouveaux services en fin d'année) et la restructuration de la direction du pôle doit permettre une meilleure absorption des frais communs qui pèsent encore lourdement sur les résultats des services cette année. Par ailleurs, les fusions prévues en 2013 avec ACV et Escale doivent permettre d'atteindre une taille critique pour ce pôle.

Le Pôle ESAT (2 services mais 4 entités comptables) enregistre un excédent comptable de 51 K€ et économique de 87 K€. Les bons résultats des activités commerciales permettent de couvrir les déficits du social, et l'application du coût à la place sur le social dont les plafonds n'ont pas été revalorisés depuis la mise en place en 2009 nous contraint à faire supporter de plus en plus de charges à la partie commerciale. Compte tenu du résultat du Siège (- 5 K€) et des autres activités gérées au Siège (- 46 K€), le résultat d'Aurore est donc de 5 K€.

PERSPECTIVES 2013

Le politique active de développement d'Aurore se poursuivra en 2013. Deux projets de fusion seront finalisés en 2013 avec Aide au Choix de Vie (insertion et formation) et Escale (entreprise d'insertion dans le secteur du bâtiment). Les échanges avec le foyer Auboïs (médico social, insertion...) seront poursuivis en 2013.

En 2013, plusieurs ouvertures sont prévues, en particulier des pensions de familles, des résidences sociales et des centres d'hébergement (pérennisation des opérations hivernales). Des opérations immobilières seront finalisées en 2013 : acquisition à Gonesse en vue de la construction d'un ensemble immobilier pour y transférer le CHRS, et réhabilitation de la résidence sociale de Montreuil. D'autres projets de reprises de bâtiments sont également à l'étude.

Aurore Bénévole et Citoyen a été formellement créée en 2012 en vue de mobiliser le réseau de bénévoles actifs auprès de certains centres. En 2013, l'ambition est une montée en puissance d'ABC en termes de recrutement et d'animation.

CONCLUSION

Le résultat comptable de l'association s'élève à 5 715 € pour l'exercice 2012, soit une nette amélioration par rapport à l'exercice précédent (- 513 595 €). Ce chiffre ne doit cependant pas masquer une situation financière très tendue pour l'association, dont le résultat hors éléments exceptionnels et reprises de résultat est en fait négatif, à - 446 K€.

Même si elle reste tendue, la situation financière d'Aurore s'est fortement améliorée par rapport à l'exercice précédent, pour lequel le résultat hors exceptionnel de l'ensemble des activités était une perte de l'ordre de 1,5 M€. Cette forte amélioration du résultat en 2012 est liée aux efforts de gestion réalisés par l'activité Habitat (en particulier par la réduction de la vacance) et le plan d'économie, qui a permis de dégager environ 1 M€ en 2012 et dont l'impact en année pleine s'élèvera à 1,7 M€.

Pour l'exercice à venir, la première priorité est le retour à l'équilibre de l'activité Insertion qui a généré une perte hors exceptionnel de 349 K€ en 2012. Ensuite, il est important de poursuivre les efforts de stabilisation économique de l'activité Habitat. L'effort pour la réalisation du plan d'économie sera maintenu. Pour l'ensemble des activités, nous serons prudents et vigilants dans la montée en puissance des ressources associées à de nouveaux projets. Enfin, pour les centres qui n'atteignent pas l'équilibre économique, une réflexion sur la taille critique pourra être lancée.

Sur le plan de la trésorerie, l'exercice se termine en nette amélioration par rapport à l'exercice précédent, avec une situation de nette de 9,7 M€ (7,5 M€ en 2012), dont 1 M€ lié à la trésorerie des associations fusionnées. La variation nette positive de trésorerie (hors reprises) se décompose entre les flux liés à l'activité pour + 2,8 M€ (résultat de l'exercice après neutralisation des opérations sans incidence sur la trésorerie, plus variation du BFR) et les flux liés aux investissements et à leur financement pour - 1,6 M€ (acquisitions de biens immobiliers minorées des subventions et des prêts obtenus, et remboursement des emprunts en cours).

En synthèse, le modèle économique d'Aurore fonctionne puisque l'Association dégage un résultat comptable positif, les activités excédentaires compensant les accidents de parcours des autres activités. Néanmoins, l'objectif demeure que, dans la durée, chaque activité soit financée et dégage donc un résultat positif. Cette rigueur dans la gestion est seule garante de la capacité d'Aurore à prendre des risques sur de nouveaux projets, absorber les accidents de parcours de certaines activités sans se mettre en péril et accueillir de nouvelles associations.

Sylvain Duranton,
Trésorier



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

ASSOCIATION AUORE

Siège Social : 1/3 Rue Emmanuel Chauvière

75015 - PARIS

N° SIRET : 775 684 970 384

CODE NAF : 8790 B

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS ARRÊTÉS AU 31/12/2013

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2013

Aux Membres de l'Assemblée Générale,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association AUORE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration le 29 Avril 2013. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Ils sont la globalisation de l'ensemble des opérations de vos établissements et services.

- Le bilan se totalise à 43 618 022 € et fait ressortir un excédent de 5 715 €.
- Le compte de résultat se totalise en charges à 71 525 016€ et en produits à 71 530 731 €.

1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus :

Nous attirons votre attention sur :

- Les pages 10 à 12 de l'annexe qui détaillent le résultat global par mode de gestion et par établissement ou service
- La page 13 de l'annexe qui détaille la quote-part du résultat de l'exercice relatif aux résultats des activités sous contrôle de tiers financeurs. Ces résultats ont un caractère provisoire dans l'attente des décisions des administrations de contrôle.
- La page 24 de l'annexe concernant une information sur les indemnités de départ à la retraite qui ne sont pas comptabilisées au passif du bilan.

Par ailleurs nous vous précisons que nos contrôles ne s'étendent pas aux comptes administratifs présentés aux administrations de contrôle des différents établissements (et services) et ne concernent pas le bilan et le compte de résultat de chaque établissement.

2 - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'art L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

CHOIX DES MÉTHODES COMPTABLES :

- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons été conduits à examiner par sondage les modalités définitives d'arrêtés des résultats des exercices précédents suite à la décision des autorités administratives assurant le financement des établissements et services de l'Association.
- Nous avons été amenés à analyser la comptabilisation de l'apport immobilier décrit aux pages 15 et 19 de l'annexe.

Nous nous sommes assurés du bien-fondé de la méthode comptable utilisée et de la présentation qui en est faite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

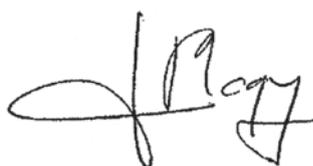
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 23 Mai 2014

Le Commissaire aux Comptes

Léo JEGARD & ASSOCIÉS

Jean-Pierre LAGAY
Commissaire aux Comptes
Membre du Directoire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Lagay', with a stylized flourish at the end.

Retrouvez l'actualité de l'association sur...

www.aurore.asso.fr



twitter.com/@AssoAurore



facebook.com/associationaurore

Avec le soutien de la Direction générale de la cohésion sociale



www.aurore.asso.fr

Association Aurore

34, boulevard de Sébastopol - 75004 Paris

Téléphone : 01 73 00 02 30

Télécopie : 01 73 00 02 31

